



**Comité de Gestion  
des Centres de  
Vacances des  
Ministères de  
l'Ecologie,  
du Développement  
Durable et de  
l'Energie ;  
du Logement et de  
l'Egalité  
des Territoires**

Arche Sud  
92055 La Défense Cedex

Latresne, le 4 juin 2014

Monsieur le Secrétaire Général  
des MEDDE/MLET  
Tour Pascal B  
92055 LA DEFENSE Cédex

Monsieur le Secrétaire Général,

Les administrateurs des fédérations CFDT, CGC, CGT et FO réunis à l'assemblée générale annuelle du CGCV à LATRESNE (Gironde), les 3 et 4 juin 2014, condamnent les politiques d'austérité et de régulations budgétaires drastiques qui affaiblissent nos ministères (transferts de services, abandon de missions, réduction des effectifs, etc...), d'une part, et qui conduisent à une perte de pouvoir d'achat des personnels (gel du point d'indice depuis 2010 et annoncé jusqu'en 2017), d'autre part.

Nous vous rappelons nos exigences en matière d'action sociale en général et de maintien des prestations collectives et individuelles en particulier.

Nous exigeons que le budget de l'action sociale ministérielle soit renforcé au titre du prochain programme triennal (2015/2017) des finances publiques afin de répondre aux besoins sociaux toujours croissants des personnels. Avec la période de crise sociale et économique que nous traversons, le domaine de l'action sociale ne doit subir aucun gel budgétaire.

Avec l'appui de nos fédérations, nous portons avec force l'action sociale, éducative et citoyenne. Nous vous rappelons que nos fédérations ont contribué collectivement à la création depuis 1947 du CGCV et qu'elles continuent de participer pleinement à ses missions.

Pour le CGCV, les séjours de vacances collectives éducatives organisées exclusivement en interne favorisent la mixité sociale et participent à l'éducation d'un enfant ou d'un jeune dans la continuité de celle des familles et du milieu scolaire et permettent de leur faire connaître les grands thèmes majeurs du ministère que sont l'écologie et le développement durable.

L'éducation et la jeunesse ont été placées au rang de priorités par le Président de la République et son gouvernement, les MEDDE/MLET, au regard de cette orientation majeure et en leur qualité d'employeur, doivent donc soutenir pleinement le CGCV afin de poursuivre ses activités sociales, éducatives et citoyennes.

Dans la continuité, les administrateurs des fédérations CFDT, CGC, CGT et FO appellent au maintien des moyens humains, financiers et matériels alloués au CGCV, à minima au niveau de l'exercice 2014, dans le cadre du renouvellement de la convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) au titre de la période 2015/2018. Ainsi, nous demandons que le périmètre du nouveau texte conventionnel intègre l'ensemble des personnels de nos deux ministères (et ce, quelle que soit leur affectation – services centraux et régionaux ministériels, DDI, EPA, Agences), que la durée de la CPO soit établie sur quatre ans (comme pour les mandats aux organismes consultatifs), que les subventions publiques soient préservées au niveau de l'exercice 2014 et qu'un soutien soit apporté aux différents acteurs de l'association (élus, agents du siège, bénévoles, personnels pédagogiques et techniques mis à disposition pour l'encadrement des séjours).

Les MEDDE/MLET disposent de quatre centres de vacances appartenant à l'Etat, gérés par le CGCV. Ce patrimoine immobilier, outil au service de la politique sociale, participe au développement de l'action sociale ministérielle et favorise l'accessibilité sociale. Ce patrimoine social répond aux normes de sécurité et d'accessibilité. Il doit-être pérennisé et valorisé par la contractualisation de conventions tripartites (Préfet, France Domaine, Ministères) sur neuf ans, spécifiques (MEDDE/MLET-CGCV) et le propriétaire doit poursuivre ses engagements annuels de travaux (investissement).

Le CGCV est également propriétaire en bien propre d'un centre de vacances, situé à Lacaune (Tarn), qui contribue aussi à l'action sociale ministérielle et interministérielle en accueillant des enfants des administrations de l'Etat. Ce centre fait l'objet d'un bail tripartite (Préfet, Administration des Finances Publiques, CGCV) de neuf ans, au caractère gracieux. Suivant ces dispositions sociales et juridiques, cette structure d'accueil doit-être soutenue par nos ministères par l'octroi de crédits de fonctionnement et d'investissement.

Avec le soutien de nos fédérations, nous nous sommes particulièrement investis pour construire « les colos de demain » empruntes de sens éducatif et de valeurs citoyennes pour favoriser l'accessibilité sociale par le maintien de tarifs assis sur le quotient familial et de dispositifs sociaux propres à l'association.

En conclusion, nous porterons les orientations développées et actées lors de cette assemblée générale auprès des cabinets ministériels (audience du 16 juin prochain) et de la DRH (réunions régulières dans le cadre du dialogue social).

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de nos salutations dévouées.

FO	CGT	CFDT	CGC
Le Président,	Le Vice-Président	Le Trésorier	Le Secrétaire Général
Stéphane SUTEAU	Dominique JARDIN	Julien RIVIERE	Olivier FASTRE

Les administrateurs,

FO	CGT	CFDT	CGC
Odette MAURY	Katy BORDES	Isabelle GILLET	Elisabeth PUEC
Serge GRIMAUD	Fabrice BOUQUET	Dominique JACQUOT	Sandrine BESSET
Pascal WEST	Carlo CAPILLO	Marc LURASCHI	Michel CAYRE
Gilbert BABOLAT	Claude BESEVAL	Louis DAT	Bernard MONIE